

MON ECOLE PUBLIQUE CONFISQUEE ! L'AVENIR DE L'ECOLE PUBLIQUE ET LAIQUE, UN ENJEU SOCIETAL, ELECTORAL ET CITOYEN POUR NOTRE REPUBLIQUE ??

L'école publique subit de longue date des réformes qui dégradent la qualité de l'éducation et le rythme de vie des enfants et qui vident un peu plus les territoires de leur vitalité.

Aujourd'hui cette réalité frappe autant le monde rural que la ville avec la fermeture et les regroupements de petites écoles et de collèges dans les campagnes et les quartiers. Dans le même temps, on accroît le financement de l'enseignement privé.

C'est pourquoi, l'avenir de l'école publique constitue l'un des grands enjeux de toute échéance électorale dont les citoyens doivent s'emparer.

ETAT DES LIEUX

Si tous les enfants ont droit à une école de la République proche de chez eux (lois de 1882 et 1886), la réalité est toute différente.

De longue date, l'école publique rurale subit des réformes qui dégradent l'éducation et le rythme de vie des enfants concernés et vident un peu plus les territoires de leur vitalité.

Cela fait presque 50 ans qu'est menée sur le territoire français une politique de concentration scolaire dans l'enseignement public dont les conséquences n'ont jamais été véritablement évaluées. Pourtant, elles sont connues et vécues chaque jour par les parents, les enfants, les enseignants, les élus locaux et les collectivités territoriales:

- mise en concurrence de l'école,
- regroupements qui occasionnent des coûts de transport pour les parents et de la fatigue pour les enfants,
- disparition des petites structures qui ont pourtant montré leur efficacité dans la réussite des élèves, évitaient les redoublements, acceptaient des enfants différents et économisaient des strates administratives gourmandes et paralysantes,
- abandon de bâtiments et friches scolaires,
- classes en sureffectifs et concentrations scolaires qui renforcent la violence entre élèves. Des mesures de sécurité – policiers dans les établissements, caméras de surveillance – qui pallient le manque de personnel et ne donnent aucun résultat....

PROBLEMATIQUE DES DEBATS

Devant cette situation, le CDPEPP (Collectif pour la défense et la promotion de l'école publique de proximité) propose trois débats citoyens et participatifs soulevant des questions qui lui semblent essentielles aujourd'hui :

- D'une manière générale, quel est l'avenir du service public d'éducation? avec quels moyens? quel maintien des petites structures de proximité? quelle garantie de mixité sociale?
- Est-il démocratique de déposséder les municipalités de leurs responsabilités et de leurs compétences scolaires?
- L'accroissement du financement de l'école privée nouvellement imposé aux communes ne va-t-il pas compromettre les finances et la libre administration des communes, et donner le coup de grâce à l'école de la république ?
- N'est-il pas contre-productif que le ministère impose toujours plus d'intermédiaires administratifs au travers des regroupements (RPI*, EPEP**)?
- Finalement, n'est-ce pas la fin de l'école pour tous et la fin des communes ?

LES DEBATS CITOYENS

Faisant intervenir des professionnels de l'école et du développement territorial, des parents, des élus, des associatifs, ils porteront sur les points suivants :

- 50 ans de financements de l'enseignement privé, quelles conséquences ? Limoges, 10 décembre 2010
- 50 ans de fermetures et de regroupements dans le public, quel bilan? Tulle, 6 mai 2011

- Que deviennent les petites structures scolaires publiques face aux nouveaux dispositifs législatifs ? Clermont-Ferrand, 10 juin 2011

- Quel avenir pour l'école publique de proximité? Quelles attentes et quelles alternatives pour demain ? Lyon, novembre 2011 (à préciser)

Ces débats s'inscrivent dans les combats pour la défense des services publics, et se fixent pour objectif d'en marquer l'un des temps forts dans le contexte d'échéances pré-électorales

*RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

**EPEP : Etablissement Public d'Enseignement Primaire

DEBATS RETRANSMIS EN DIRECT ET EN DIFFERE

Nous souhaitons ces débats approfondis et inscrits dans la durée.

La retransmission en direct sur internet permettra à chacun et en tout lieu de participer aux débats, dans le cadre de rencontres organisées dans chaque région. Ces débats seront accessibles également en différé sur notre site internet, à l'instar des précédentes actions de 2006 et 2008***.

LE DEBAT PREVU A TULLE

«Fermetures et regroupements scolaires dans le public: histoire et bilans?»

Problématique (proposition)

La laïcité est un principe constitutionnel. Un lien historique s'est construit entre République et laïcité. L'école publique a largement participé à la construction de ce lien.

Depuis près de 50 ans on assiste à un regroupement des petites structures scolaires publiques. Selon le propre aveu de Xavier Darcos, cette politique n'a pas prouvé son efficacité pédagogique. De nombreux travaux de recherches ont même démontré les plus grandes performances des petites structures. Mais elle a entraîné :

- la disparition de nombreuses écoles publiques sur les territoires, s'ajoutant à ceux qui n'en ont toujours pas
- la fermeture de nombreuses écoles et collèges en milieu rural (que ne peut justifier la seule déprise démographique) et qui frappent aujourd'hui la ville.
- la mise en place de structures toujours plus éloignées des élèves et plus lourdes à gérer, entraînant fatigue et surcoûts...
- la mise en concurrence avec le privé. L'école privée qui réclame la parité des financements échappe à cette politique de concentration scolaire et conserve l'attractivité des petites structures (30% des collèges ont moins de 200 élèves, 15% moins de 100 élèves), privilège qui s'ajoute à celui des classes moins chargées.

> Quel rapport avec la politique globale éducative?

- Faut-il voir dans les suppressions massives de postes (-40 000 depuis 2007, - 16 000 de plus prévus en 2011) la volonté d'en finir avec l'Education nationale au profit du chèque éducation?
- Q'en est-il des lois de 1882, 1886...qui imposaient l'école publique, laïque, gratuite sur tout le territoire?
- Comment se fait-il que la France qui a érigé la laïcité en principe constitutionnel, soit le pays d'Europe qui finance le plus l'enseignement privé (20% de son coût, soit 10 milliards d'euros), bien au-delà de pays comme l'Italie, le Portugal, la Pologne (2-4%)
- 10 milliards d'euros (inventaire 2006), cela représente 20% de la collecte de notre impôt sur le revenu qui tombent chaque année dans l'escarcelle du privé, souvent dans un total manque de transparence!! (voir ci-contre)
- Jusqu'où allons-nous financer l'enseignement privé ?
- Peut-on tolérer clientélisme, lobbysme, communautarisme?
- Qu'est devenue notre république ? N'avons-nous pas quelque chose à faire?

Intervenants pressentis

Christian DERRIEN [4], maître de conférences en Sciences de l'éducation à Rennes maire de Langonnet (Morbihan)

Yannik SEGUIN, inspecteur de l'Education nationale retraité, adjoint au maire de Tulle

Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT [5], enseignante et adjointe en charge des affaires scolaires à Bourgneuf

Christian FOURNIER, maire de Saint-Martin Valmeroux (Cantal)

Philippe FAUCHEUX, parrain d'élève de classe unique

Témoignages d'acteurs locaux (à définir avec les partenaires)

Partenariat en cours ou à rechercher

Collectifs de défense et de développement des services publics, fédérant des organisations associatives, syndicales, et politiques ;mouvements pédagogiques, laïques, d'éducation populaire, parents et associations parents de petites structures, élus, acteurs de l'école et du développement territorial..

[3] Voir les précédents débats interactifs de janv 2008 et oct 2006, <http://ecoledeproximite.lautre.net/salon>

Retransmissions vidéo :<http://www.dailymotion.com/ecoledeproximite>

Synthèse et liens sur les extraits vidéos (exemple) <http://ecoledeproximite.lautre.net/Synth29janv08.pdf>

Exemple de rencontre locale citoyenne: <http://www.cyber-base.org/cyberbase/afficheActualiteMinisite.do?idEspaceMinisite=8&id=10680>

[4] **L'École rurale et les politiques territoriales : décentralisation et réseaux**, Christian DERRIEN, in Géographie de l'école rurale, p 127, 2007

http://books.google.fr/books?id=ffs2LXCZOG4C&pg=PA5&lpg=PA5&dq=christian+derrien+%C3%A9ographie+de+l%27%C3%A9cole+rurale.&source=bl&ots=kEqdd7eVF7&sig=E2Bq7i7FtwXEMdM1aqL5WxpUs&hl=fr&ei=q7tBTZ6nBpKw8QOTxtgs&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=1&ved=0CBsQ6AEwAA#v=onepage&q=christian%20derrien%20%C3%A9ographie%20de%20l%27%C3%A9cole%20rurale&f=false

- **Travaux de recherche** : <http://cread.bretagne.iufm.fr/spip.php?article417>

[5] « **L'école rurale, une école d'avenir** », coord par Marie-Hélène CHAUVAT-POUGET, CRAP-Cahiers pédagogique N°365 , 1998

http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=444

Contacts pour plus d'informations :



CDPEPP - Collectif pour la promotion et la défense de l'école publique de proximité -

<http://ecoledeproximite.lautre.net> / 06 22 13 57 29 ecoledeproximite@yahoo.fr